



Tous campus - Reconnaissance de l'Engagement Etudiant (R.E.E.)









En bref

Date de début des cours: 30 sept. 2024
Forme d'enseignement: Travaux dirigés
Ouvert aux étudiants en échange: Non

> Effectif: 15

Présentation

Description

L'UPPA accorde une importance particulière à l'engagement étudiant en proposant une UE Reconnaissance de l'Engagement Étudiant.

L'engagement étudiant permet en effet de développer la citoyenneté et l'esprit d'ouverture, de favoriser le lien social et la prise de responsabilité. Il constitue un moment privilégié d'épanouissement personnel et collectif. Il représente, à ce titre, un facteur important de bien-être et de réussite.

En outre, il permet d'acquérir des compétences, connaissances et aptitudes extracurriculaires qui enrichissent les parcours d'étude et d'apprentissage

Objectifs

Valoriser l'engagement des étudiants dans des domaines très variés.

Accompagner la valorisation des compétences, connaissances et aptitudes acquises par cet engagement et les identifier pour continuer à les approfondir et les valoriser au sein de son cursus et parcours professionnel.

Pré-requis obligatoires







- * Être engagé dans un des domaines suivants :
- Activité professionnelle
- Artistes de haut niveau
- Bénévole ou élu associatif
- Élu dans une collectivité territoriale
- Élu étudiant dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires
- Emploi étudiant au sein des services du Pôle FVE (Formation Vie Étudiante)
- Étudiant en phase 3 du Service national universel
- Membre désigné au Conseil économique, social et environnemental (national ou régional)
- Réserviste civique
- Réserviste militaire
- Réserviste Police Nationale
- Sapeur-pompier volontaire
- Sportifs de haut niveau
- Volontaire dans les armées
- Volontaire en service civique
- Volontaire en service européen
 - * Justifier de cet engagement auprès de l'UPPA au moment de l'inscription à l'UE R.E.E. : attestation de la structure d'accueil pour les associations ou contrat pour toutes les autres activités. Transmettre les éléments à : reconnaissance.engagement@univ-pau.fr
 - * Solliciter une reconnaissance de l'engagement si celle-ci a lieu sur une période correspondante à tout ou partie de l'année universitaire en cours.
 - * Déposer une seule demande de reconnaissance pour la même activité dans le cadre de son cursus à l'UPPA (a la possibilité de reconnaitre différentes formes d'engagements au cours de celui-ci).
 - * Effectuer une action au service de l'établissement en lien avec des projets d'établissement portés par les services du Pôle FVE (Formation Vie Etudiante) : participation aux Journées Portes Ouvertes, aux événements de rentrée ou de fin d'année, à Infosup, à l'activité du service culturel ou d'UPPA Solidarité... Prendre contact dès l'inscription pour cela avec : reconnaissance.engagement@univ-pau.fr
 - * Les projets « tutorés » qui font déjà l'objet d'une reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes dans le cadre du diplôme, ne peuvent pas faire l'objet d'une procédure de reconnaissance au titre de l'engagement étudiant.

Contrôle des connaissances

Au choix:

- * Un dossier écrit (2 à 5 pages) présentant l'engagement de l'étudiant
- * Une capsule vidéo
- * Le cas échéant, l'enseignant référent peut solliciter un entretien avec l'étudiant







L'étudiant devra obligatoirement fournir dans son rapport écrit ou son support vidéo la synthèse de son PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences), outil de valorisation de ses expériences de formations, professionnelles et personnelles, qui permet également de recenser ses atouts personnels. Le PEC se construit à travers des ateliers organisés par le SCUIO-IP, à qui l'étudiant devra s'adresser dès son inscription à l'UE R.E.E.

Syllabus

Tout étudiant répondant aux pré-requis peut suivre l'UE Reconnaissance de l'Engagement Etudiant, qui consiste en un travail personnel sans cours en présentiel ou distanciel. Cette UE n'est en effet pas organisée autour d'enseignements mais en la rédaction d'un rapport faisant bilan de l'engagement de l'étudiant. La rédaction de ce rapport est accompagnée par l'enseignant référent de l'UE. Une réunion d'accueil et de présentation (obligatoire) est proposée en début de semestre pour présentation par l'enseignant des attendus d'évaluation.

Informations complémentaires

- * UE proposée aux S3 et S5
- * Pour plus d'informations : reconnaissance.engagement@univ-pau.fr
- * Le lieu sera communiqué ultérieurement
- * Réunion obligatoire de présentation le jeudi 03 octobre à 14h00 en salle 305 UNITA (2nd étage du bâtiment LLSH)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Eden VIANA MARTIN

Campus

- Bayonne
- > Pau
- > Anglet
- > Tarbes
- > Mont-de-Marsan